

## **Conseil fédéral**

Échange

A1415-CF-026

### **Programme provisoire de francisation – Rapport d'analyse présenté au MELS**

**3, 4 et 5 décembre 2014**

Le texte qui suit constitue l'intégrale de l'avis envoyé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) le 31 octobre concernant le programme provisoire de Francisation de la formation générale des adultes. Ce rapport fait suite à une rencontre qui s'est tenue le 17 octobre avec le sous-ministre et les responsables de la Formation générale des adultes sur ce même sujet.

Le contenu de notre analyse a été validé par des enseignantes de francisation issues de deux syndicats, soit le Syndicat de l'enseignement de la région de Québec et le Syndicat de Champlain.

Une fois le programme approuvé, le MELS a prévu une année d'appropriation avant son application obligatoire.

D'entrée de jeu, mentionnons que le nouveau programme de francisation comporte beaucoup de changements pour les enseignantes et enseignants, que ce soit l'approche par compétences et l'accent mis sur l'écrit autant que sur l'oral. L'application de ce nouveau programme demandera plus qu'une simple appropriation de contenus. L'enseignement de la nouvelle grammaire et la phonétique en sont des exemples. Aussi, il est primordial de prévoir dès maintenant des mesures d'implantation à la hauteur de ces changements. Très peu de journées pédagogiques leur sont accordées pour le nombre de tâches à accomplir et la planification. Que ce soit pour la formation ou le temps nécessaire à l'appropriation du programme, ce soutien devrait être accordé, quel que soit le statut d'emploi. On ne saurait assez insister sur ce point, car il faut reconnaître qu'il y a peu de permanence en francisation.

Une autre inquiétude du personnel enseignant en francisation concerne le manque de matériel. On sait aussi qu'il n'y aurait pas de matériel pédagogique fourni par le MELS ni par les maisons d'édition (Web ou autre). Comme les enseignantes et enseignants travaillent avec des documents authentiques, ils auront beaucoup de recherches, de créations ou d'adaptations à faire. Cependant, cela n'empêche pas de fournir des documents de base qui aideraient à leur enseignement.

Quant au programme lui-même, les modifications apportées sont pertinentes et permettront d'uniformiser l'enseignement de la francisation aux adultes partout dans la province.

Toutefois, on constate que le programme est fait pour les adultes scolarisés, ce qui n'est pas toujours le cas dans les classes (parfois analphabètes dans leur langue). Aussi, les écarts entre les élèves sont vus comme un problème dans l'application de ce programme. De plus, l'enseignement à des groupes multiniveaux rendra son application presque impossible.

## **L'approche par compétences**

L'approche par compétences est tout à fait appropriée pour un cours de francisation et, selon les enseignantes et enseignants, applicable et efficace au secteur des adultes, comme elle l'est pour les programmes de langue seconde.

La notion de compétence telle qu'elle est écrite (page 21) semble juste, mais la terminologie et les concepts fondamentaux qui la sous-tendent n'étant pas familiers, il importe de simplifier celle-ci et de la contextualiser.

Dans le texte explicatif de chaque compétence, le paragraphe sur le rôle de l'enseignante ou l'enseignant est intéressant et nécessaire, car il permet à l'enseignante ou l'enseignant de comprendre son rôle de façon plus concrète et quel objectif il doit poursuivre. Ce texte devrait être mis en évidence afin que les enseignantes et enseignants le remarquent bien. Toutefois, on a omis de l'inscrire pour la compétence CE (page 27).

L'accent sur la maîtrise des quatre compétences langagières, en lien avec l'apprentissage du français langue étrangère, laisse beaucoup de place aux situations de la vie courante, ce qui favorisera l'intégration des immigrantes et immigrants.

## **Les orientations du programme**

Les orientations du programme sont très pertinentes et aideront les adultes allophones à mieux s'intégrer dans la société québécoise. La nouveauté reste 1.2, car avant le programme-cadre, l'apprentissage était plutôt axé sur la communication orale. Le danger est que l'on accorde trop d'importance à l'écrit dans les premiers niveaux. C'est ce qu'on remarque au niveau 2. Il serait préférable que les compétences à l'écrit soient surtout sollicitées à partir du niveau 3.

## **Les deux documents de base**

Les deux documents sont connus dans les centres et certains ont pris connaissance du contenu du Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec lors de journées pédagogiques.

L'Échelle québécoise des niveaux de compétence pour les personnes immigrantes adultes au Québec est appropriée et bien construite. Claire et précise, elle laisse peu de place aux interprétations. Son emploi de façon indicative est toutefois souhaité pour laisser au personnel enseignant l'autonomie qui lui revient de choisir ses instruments d'évaluation<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Loi sur l'instruction publique (LIP), article 19.

Parce qu'ils sont jugés intéressants et qu'ils offrent beaucoup de renseignements pertinents dans le domaine de la francisation, ces deux documents devraient être mis à la disposition des tous les enseignants et enseignantes.

## **Les cours**

Les cours seront motivants pour les élèves et adaptés à leur situation, puisque les intentions de communication sont liées à des situations de la vie quotidienne des immigrantes et immigrants. Ils laissent aussi beaucoup de marge de manœuvre aux enseignantes et enseignants pour adapter le contenu à leur milieu.

Toutefois, les élèves moins scolarisés ou provenant de certains pays plus défavorisés auront peut-être plus de difficulté à maîtriser le contenu des cours du niveau intermédiaire dans le temps prescrit. Pour les cours du niveau intermédiaire, le contenu est pertinent en ce qui concerne les thèmes, mais on juge qu'il y a beaucoup de matière à voir pour le temps accordé (200 heures), particulièrement dans la section **Savoirs**. Les élèves seront-ils capables d'en assimiler autant et est-ce que les enseignantes et enseignants seront capables d'enseigner le tout en 200 heures ? Il est évident que plus le niveau augmente, plus les tâches à effectuer sont complexes et nécessitent plus de temps. Cependant, nous nous interrogeons à savoir s'il y a assez de temps alloué. De plus, le niveau 3 s'avère aussi très chargé pour les élèves et devrait être rehaussé à 200 heures.

Malgré de nombreuses répétitions, l'écriture est accessible, particulièrement les tableaux sur **Les compétences langagières et les intentions de communication**. Toutefois, le nouveau vocabulaire utilisé, notamment la terminologie de la nouvelle grammaire, sera une embûche pour le personnel enseignant et aura besoin d'être apprivoisé.

Les rubriques comprises dans chaque cours sont appropriées. Elles englobent l'ensemble de ce qu'on devrait retrouver dans un cours de francisation. Parfois, la lecture est complexe et les répétitions alourdissent le texte. Ainsi, la **Présentation du cours** comprend trop de texte inutile et devrait être simplifiée en y intégrant la section **Domaines généraux de formation** avec son tableau.

Le contenu des cours, regroupé sous la rubrique **Compétences langagières et intentions de communication**, présenté comme une liste de situations à enseigner, est adéquat et réaliste, particulièrement pour les cours du niveau débutant. Sa présentation en tableau reçoit la faveur de tout le personnel consulté. L'utilisation de verbes d'action permet de rendre très concrets les apprentissages à réaliser. Il aurait été intéressant d'avoir une répartition indicative du nombre d'heures entre chaque situation d'apprentissage.

Le texte au début de la section **Savoirs** est répété pour chaque cours et aurait pu être placé dans les pages introductives (page 13) en indiquant uniquement une référence dans le texte de chaque cours. Ce texte fait aussi référence aux annexes, sans qu'on

dise desquelles on parle. Ceci, à notre avis, devrait être précisé. Dans le programme, on peut lire à la page 14 que « l'enseignement explicite de la nouvelle grammaire n'est pas exclu ». À notre avis, il est au contraire primordial de prendre le temps d'enseigner la grammaire de façon explicite. Cette section est très dense, surtout pour le niveau intermédiaire. Aussi, on aurait intérêt à délimiter la spécificité de chaque cours en ce qui concerne les savoirs. Pour ce faire, un guide d'accompagnement ou d'enseignement serait souhaité. La différenciation entre les savoirs qui se rattachent à l'oral et ceux de l'écrit n'est pas assez soulignée. De plus, il serait bien que les savoirs rattachés à une situation précise soient indiqués avec celle-ci. Cela faciliterait beaucoup la tâche du personnel enseignant. Les savoirs plus généraux ou qui s'adressent à toutes les situations pourraient être regroupés. Enfin, on aurait avantage à préciser si les savoirs seront repris dans d'autres cours ou s'ils sont terminaux. En terminant, mentionnons que la présentation des savoirs dans chaque cours est la partie du programme la plus complexe et aurait besoin d'être retravaillée. Ajoutons que la présentation des savoirs dans le programme-cadre apparaissait beaucoup plus claire que celle du programme d'études.

Le texte introductif de la section **Repères culturels** est encore une fois répété d'un cours à l'autre et comprend une erreur dans le deuxième paragraphe<sup>2</sup>. Certains n'ont pas de lien avec les situations, par exemple à la page 70 : « Éveil à la chanson québécoise ». Il serait utile de trouver des références pour les biographies à faire lire ou les films à visionner.

La section traitant des **Stratégies** pourrait être placée avant les savoirs, parce que le personnel enseignant doit inciter les étudiantes et étudiants à les utiliser en tout temps, avant même d'enseigner les savoirs. Encore une fois, on remarque beaucoup de répétitions à partir du cours 3, dans les stratégies socioaffectives.

Concernant l'évaluation, les critères sont jugés trop flous, trop généraux et ne sont d'aucune aide avec l'utilisation du mot approprié. Les **Attentes de fin de cours** sont plus précises et réalistes, mais pourraient être écrites de façon plus schématique, avec des puces, plutôt que formulées en phrases. Il faut admettre que l'évaluation sera complexe, en particulier pour les stratégies. De plus, elles apparaissent trop nombreuses au niveau intermédiaire.

En terminant, rappelons que les cours proposés demanderont certainement plus de planification et de préparation, sans parler du temps nécessaire pour élaborer les situations d'apprentissage, ce qui aura un impact évident sur la charge de travail. Le personnel enseignant devra identifier les savoirs propres à chaque situation et déterminer le matériel nécessaire sachant qu'il y a beaucoup de contenu à donner en peu de temps. Un guide pédagogique pourrait beaucoup aider à la planification des cours en suggérant une progression dans les apprentissages. Autrement, ce sera le personnel enseignant qui devra tout élaborer lui-même, en plus du matériel qui devra être créé ou modifié.

---

<sup>2</sup> La version intégrale des repères culturels issus du programme-cadre n'est pas « annexée à la fin de chaque stade », mais à la fin du document à l'Annexe II.

La faisabilité du programme n'est pas mise en doute, mais les conditions d'enseignement propres à la formation générale des adultes risquent d'être un obstacle majeur, particulièrement le nombre d'élèves par groupe et les entrées et sorties variables. Sans le temps d'appropriation et la formation adéquate, ce programme risque de ne pas être utilisé.